



Date de création : 05/11/2018	Auteur : MD/EC	Documents associés :
Participants : E. BARANES, G. CHEIKBOSSIAN, P. MAHENC, S. MICHEL, F. MIRABEL, B. MULKAY, F. RICCI, M. DAVIN, E. LAVAINÉ, P. LECTARD, R. MESTRE, A. NGUYEN HUU, M. REYMOND, F. SEYTE, L. HUILLET, N. LOPEZ, M. HURON, S. JABBARY, L. MARTINEZ, C. ASSAF, C. ANDRE, V. NEGRET.	Représentés : T. BLAYAC, B. MAGDALOU, J-C POUDOU, J. ROUANET, M. BENNANI, M. LEVITA.	Membres de droit et invités : M. LAGARDE (Vice Doyen) M. MAGLIARI (Responsable Administratif) Mme COLOMBIER (Direction - Assistante de direction) Mme DUTILH (Direction - Gestionnaire)

28 présents ou représentés sur 39 membres en exercice.

La séance du conseil en formation plénière est ouverte à 13h30.

<p>I. Désignation d'un secrétaire de séance</p> <p>II. Informations générales</p> <p>III. Appel à questions diverses</p> <p>IV. PV du 24 septembre 2018</p> <p>V. Actualisation des Statuts UFR Economie</p> <p>VI. Budget primitif 2019</p> <p>VII. Capacités d'accueil et critères de sélection en MASTER</p> <p>VIII. Capacité d'accueil en L1 Parcoursup</p> <p>IX. Convention association Club Emploi Cadre</p>

Formation plénière

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Lectard est nommée secrétaire de séance.

2. Informations générales

- Colloque DMM

M. Mestre remercie toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'organisation du DMM. M. Mirabel félicite également les doctorants pour leur implication dans l'organisation de cet événement.

M. Cheikbossian regrette qu'il y ait eu très peu d'enseignants chercheurs présents.

- Contrats d'objectifs et de moyens

L'université de Montpellier lance des contrats d'objectifs et de moyens avec l'ensemble des composantes. M. Mirabel et M. Magliari sont chargés de rédiger ce contrat en définissant des axes stratégiques avec des indicateurs bien définis.

Les axes stratégiques suivants ont été identifiés :

❖ *Offre de formation*

Elle doit être lisible, attractive et maîtrisée

Objectif 1 : Augmenter la visibilité de la formation auprès des lycéens.

Indicateur associé : faire des évaluations chiffrées

Objectif 2 : Renforcer le parcours international en licence.

Indicateur associé : le nombre d'inscrits.

Objectif 3 : Restructurer l'offre de formation en Master pour la rendre plus lisible, attractive et plus compréhensible auprès des étudiants. (La nouvelle offre de formation sera mise en place en septembre 2021).

Indicateur associé : Taux de poursuite d'étude de nos étudiants en M1.

M. Nguyen-Huu propose d'accompagner le groupe de travail sur l'offre de formation de Master afin de mettre en place un questionnaire.

❖ *S'intégrer dans une démarche d'amélioration continue*

Démarche qualité : Obtention de la certification ISO 9001 en 2020 ou 2021.

3 axes ont été identifiés :

Chargés de TD : encadrement, soutien pédagogique.

Sécurité & organisation des services administratifs

Enseignement numérique, innovation pédagogique

❖ *Proposer un accompagnement adapté aux étudiants*

4 axes ont été identifiés :

Aide à la réussite (tutorat mis en place dans plusieurs disciplines)

Préparation à des certifications pour valoriser les compétences (TOEIC, PIX, Voltaire)

Accompagnement à la construction du projet d'étude (unité d'enseignement PPE)

Insertion professionnelle (dispositif de préparation aux techniques de recherche d'emploi, journée de simulations d'entretiens de recrutement, développement de notre réseau de partenaires et d'anciens diplômés.)

Mme Davin indique qu'il serait opportun de passer en amphi afin d'informer les étudiants de la possibilité de s'inscrire au parcours international. Elle propose de présenter le parcours international et la procédure à suivre pour s'y inscrire. Les étudiants ont toujours des interrogations à ce sujet.

Mme Huillet précise que M. Marciano a déjà fait la démarche. A l'heure actuelle, plus de 50 étudiants se sont déjà inscrits au TOEIC test.

- Information relatives aux élections des conseils centraux de l'université

G. Cheikbossian soulève le manque de communication à ce sujet. Selon lui, un seul mail institutionnel a été envoyé le 11 octobre et l'affichage a été effectué le 16 octobre.

M. Mirabel rappelle qu'un mail en date du 19 octobre a été envoyé à l'ensemble de la communauté universitaire afin d'informer sur l'organisation des élections en vue du renouvellement complet des représentants des personnels et des usagers aux Conseils centraux de l'établissement.

Les dates sont les suivantes :

- 20 novembre pour les personnels

- 22 novembre pour les usagers

Mme Michel ne remet pas en question l'affichage au sein de la faculté. Elle trouve regrettable que l'équipe de direction de l'Université de Montpellier soit si discrète puisque les décisions vont impliquer l'ensemble de la communauté universitaire. Un seul mail institutionnel a été envoyé, c'est trop peu pour des élections aux conseils centraux.

L. Magliari rappelle que les procurations doivent être déposées la veille des élections. Il conseille également de vérifier l'inscription des chercheurs statutaires sur les listes électorales.

	ECO_DIR_PV_20181105_VF.docx	2/6
--	-----------------------------	-----

M. Lagarde informe que l'idée de multiplier toute communication serait interprétée comme une campagne électorale, ce qui a voulu être évité. Il précise qu'il était préférable de laisser la communication aux services de l'Université pour ne pas être, au niveau de la faculté, accusé de faire de la « propagande partisane »

- Les événements :

- Rencontre Université Entreprises : jeudi 15 novembre 2018

Il est prévu au programme une table ronde suivie de simulations d'entretiens de recrutement

- Simulations d'Entretiens de d'Embauche à la Faculté d'Économie : jeudi 17 janvier 2019 de 8h00 à 12h00

- Conférence du mardi 4 décembre :

« Changeons l'économie pour lui redonner du sens » par M. Paul Jorion

M. Mirabel et M. Nguyen Huu informent que M. Jancovici va être relancé afin qu'une date soit arrêtée. Il propose également l'économiste Gilles Mitteau, fondateur de la chaine Youtube *Heu?reka*. M. Nguyen souligne la possibilité de travailler avec lui dans le cadre de l'innovation pédagogique.

14H00 Départ de M. Ricci (procuration M. Cheikbossian)

14H00 Départ de Mme Seyte (procuration M. Mestre)

3. Appel à questions diverses

Pas de question diverse.

4. Approbation du PV du 24 septembre 2018

Aucune remarque particulière n'étant faite, le PV est soumis à l'approbation du Conseil.

(Avis favorable, 24 pour)

5. Actualisation des statuts UFR Economie

Pour que les statuts soient modifiés, il est nécessaire d'avoir les deux tiers des votants en exercice. Ce point est donc reporté à l'ordre du jour du prochain conseil d'UFR.

Il est regrettable qu'aucun étudiant ne soit présent.

M. Mirabel rappelle l'importance de la présence des membres, en particulier des étudiants, lors des réunions du conseil.

M. Cheikbossian se questionne : comment expliquer que les étudiants aient monté une liste et aient candidaté pour, au final, ne pas être présents lors des conseils ? Il rappelle qu'ils étaient seulement présents au premier conseil lors du vote sur les personnalités extérieures. Est-il possible de modifier les statuts ? Y-a-t-il une obligation de voir siéger 10 étudiants au conseil ?

Selon M. Mirabel on peut modifier les statuts à condition de respecter certaines règles.

M. Reymond explique que ce constat n'a rien d'exceptionnel, passées les 2-3 premières séances les étudiants ne viennent plus ; cela a toujours été le cas.

Mme Michel souligne que la *cafet'* est ouverte et semble bien fonctionner ce qui est très positif pour la vie de l'UFR.

	ECO_DIR_PV_20181105_VF.docx	3/6
--	-----------------------------	-----

6. Budget primitif 2019

M. Mirabel remercie Cécile Pérez et Lionel Magliari pour le travail fourni.

Le budget 2019 est présenté à l'équilibre pour un montant de 1 140 386€ soit une baisse de 4.1% par rapport à 2018.

M. Magliari présente le budget

Dotation établissement

- La dotation de fonctionnement est de 60 302 € soit une baisse de 4611 € (-6.5%) par rapport à l'année précédente.

Concernant les MMDC, la baisse de 6 243 € est neutralisée en dépense.

- La dotation d'investissement pédagogique est de 41 611 € au lieu de 51 371 €, soit une baisse de 19 %
- La dotation heures complémentaires s'élève à 301 486 € au lieu de 317 353 € soit une baisse de 5 %. Il convient cependant d'ajouter l'enveloppe PARCOURSUP qui est actuellement de 11 108 €.

M. Mirabel expose quelques constats qui ont été évoqués lors des dialogues de gestion :

- Le taux d'encadrement pédagogique est très faible (le plus faible de l'UM) (H/E=nombre d'heures d'enseignement par étudiant)

L1: 4.35

L2: 6.65

L3: 6.04

M1: 8.39

M2: 13.30

TOTAL UFR: 6.84

A titre de comparaison, dans les IUT le taux d'encadrement est de l'ordre de 30.

L'université a reconnu que l'UFR d'économie était plutôt mal dotée.

Ressources propres : 706 679 € (+2.7%)

- Droits inscription DN : 230 000 € (sur la base des effectifs 2017/2018 (1923 étudiants en DN) et du nombre de boursiers (518))
- Droits inscription DU : 383 960 € soit une augmentation de 9.8 %. Prévision effectuée sur la base de 35 étudiants dans le DU approfondi (4 600 €/étudiants) et de 35 étudiants dans le DU intensif (3 400 €/étudiants). Il y a au total 10 DU ouverts dont deux créations en 2018/2019

A noter que le frais de gestion sur les DU ont été augmentés de 10 % à 15 % ce qui représente 57 594 € de recettes interne pour le fonctionnement du bâtiment.

- Convention Crédit Agricole : 47 800 €
- Taxe apprentissage : 20 000 € (-50%) – réalisé 2018 au 17/09/2018 : 21 562 €
- TOEIC privé + public : 14 900 (TOEIC privé 100 étudiants*49 € et 10 sessions publique générant 1000 € de recettes par session.
- Activités commerciales : 6 500 €
- Reversement formation continue : 3 519 €

Arrivée à 14H30 de L. Martinez, M. Huron, S. Jabbar, M. Bennani (représenté) _ soit 4 voix supplémentaires

	ECO_DIR_PV_20181105_VF.docx	4/6
--	-----------------------------	-----

Dépenses	
	AE
Personnel	608 133,00 €
Fonctionnement	458 942,00 €
Investissement	73 311,00 €
ECART AE/CP	0,00 €
TOTAL DEPENSES	1 140 386,00 €

Recettes	
	AR
TOEIC (privé et public)	14 900,00 €
Taxe Apprentissage	20 000,00 €
Droits inscription DU	383 960,00 €
conventions (Credit Agricole)	47 800,00 €
Activités Commerciales	6 500,00 €
Droits inscription DN	230 000,00 €
Formation continue	3 519,00 €
TOTAL RESSOURCES PROPRES	706 679,00 €
Dotation Etablissement de fonctionnement	60 302,00 €
Dotation Etablissement d'investissement	41 611,00 €
HC DN	301 486,00 €
ENVELOPPE PARCOURSUP	11 108,00 €
TOTAL DOTATION FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT	414 507,00 €
MUSE tranche 2019	19 200,00 €
TOTAL RECETTE	1 140 386,00 €
<i>Frais gestion DU 15 %</i>	<i>57 594,00 €</i>

Vote sur les subventions :

(Avis favorable, 28 pour)

Vote sur le budget primitif :

(Avis favorable, 28 pour)

7. Capacité d'accueil et critère de sélection en MASTER

- Capacité d'accueil et critères de sélection

Mention master UM	la MENTION 2019-2020	Parcours type	Capacité d'accueil 2018-2019	POUR INFORMATION N effectifs 2018-2019	CAPACITE 2019/2020	CRITERES SELECTION
Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports	75	Économie du Développement agricole, de l'environnement et Alimentation	25	10	25	critères 1,2,3,5
		Marchés et Droit de l'énergie	25	22	25	
		Transport et Logistique	25	22	25	
Économie et Management Publics	78	Économie comportementale et décision	20	10	28	critères 1,2,3,6
		Économie et Politiques publiques	15	11	28	
		Ingénierie des projets et des politiques publiques	30	15	38	
Économie industrielle et des réseaux	68	Économie des réseaux intelligents	20	14	28	critères 1,2,3
		Économie numérique	20	34	28	
		Stratégies industrielles et réseaux énergétiques	20	23	28	
Monnaie, Banque, Finance, Assurance	216	Actuariat	40	40	68	critères 1,2,3
		Analyse des risques bancaires	80	30	78	
		Analyse des risques de marché	80	42	58	
		Système d'Informations Economiques et Financières	30	40	38	

Au sujet du master MBFA, M. Nguyen-Huu fait remarquer qu'il faudrait peut-être revoir les exigences et se recentrer sur nos étudiants locaux. Sur ce point, M. Mulkay précise que le master MBFA accueille un nombre important d'étudiants locaux.

Mme Seyte souligne que 60% des étudiants MBFA sont des locaux et que le taux de réussite est de 63,52% ce qui réfute un problème de sélection.

M. Mirabel pose également la question de l'absentéisme en master. M. Mulkay avance qu'en M1, pour ce début d'année, il a constaté 304 présents sur 353.

Vote sur les capacités d'accueil

(Avis favorable, 28 pour)

Vote sur les critères de sélection

(Avis favorable, 28 pour)

8. Capacité d'accueil en L1 Parcoursup

M. Mirabel propose de reconduire la capacité d'accueil à 300 primo entrants pour affichage parcoursup.

(Avis favorable, 28 pour)

Départ de Mme Negret à 14H50 (procuration C. Assaf)

9. Convention association Club Emploi Cadre

M. Mirabel remercie Pauline Lectard, responsable de l'UE PPE en L3.

La convention est structurée autour de 2 projets :

- Accompagnement dans le cadre de l'UE PPE pour les étudiants de L3

Mme Lectard a porté le projet.

8H de CM + 8 heures de TD

Présentation de 12 intervenants. Les étudiants pourront choisir un intervenant avec lequel ils pourront échanger sur les parcours professionnels.

- Préparation aux Simulations d'Entretiens d'Embauche pour les étudiants de master
- Aide aux techniques de recherche d'emploi

(Avis favorable, 28 pour)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h00.

	ECO_DIR_PV_20181105_VF.docx	6/6
--	-----------------------------	-----